

## Plan de financement final de l'opération : Mise en accessibilité de l'église Saints Pierre et Paul

**Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement**

**Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.**

Signature du représentant de la collectivité et cachet